



Des centaines de milliers de personnes ont fui les bombardements sur Gaza. Lorsque les familles sont retournées à Shuja'iyya, dans la zone est de Gaza, pour une trêve de 12 heures, bon nombre d'entre elles ont retrouvé leur maison totalement détruite (juillet 2014). Iyad al Baba/Oxfam

HISTOIRE D'UN ÉCHEC

Retour sur sept ans d'échec politique à Gaza

Le bilan humain de la récente escalade de violence à Gaza et dans le sud d'Israël est effroyable. Plus de 1 500 civils ont été tués à Gaza et six en Israël. Plus de 100 000 Palestiniens se retrouvent sans domicile et des infrastructures civiles représentant plusieurs milliards de dollars ont été détruites à Gaza. L'annonce récente du cessez-le-feu est particulièrement bienvenue, mais constitue seulement la première étape d'un long parcours vers une paix durable.

À moins de trouver des solutions à long terme pour garantir la croissance économique et le développement durable à Gaza, les affrontements militaires ne feront que se multiplier et aggraver l'insécurité pour les Israéliens comme pour les Palestiniens. La mise en œuvre par l'État israélien d'une politique de séparation (isolant politiquement et physiquement Gaza de la Cisjordanie) a provoqué une fragmentation des Territoires palestiniens occupés et constitue un obstacle majeur à toute chance de paix durable.

Le conflit entre Palestiniens et Israéliens exige une solution politique à long terme dont la première étape est un cessez-le-feu durable. Il s'agira ensuite de mettre un terme au blocus de Gaza et enfin de garantir une paix négociée conforme au droit international.

RÉSUMÉ

Le bilan humain de la récente escalade de violence dans la bande de Gaza et le sud d'Israël est intolérable. À ce jour, elle a abouti à la mort de plus de 2 100 Palestiniens, dont 85 % ont été identifiés comme étant des civils¹, ainsi qu'à la mort de six civils et de 64 soldats israéliens. Plus de 10 000 Palestiniens, dont une grande majorité de civils, et 500 Israéliens ont été blessés. Des infrastructures vitales ont été ravagées à Gaza. D'après les premières estimations, il en coûtera plusieurs milliards de dollars pour les reconstruire. 100 000 Palestiniens se retrouvent sans domicile.

Après 50 jours de violence intense, le nouveau cessez-le-feu entre Israël et le Hamas (annoncé le 26 août) constitue un répit vital pour la population civile. Ce n'est cependant qu'une première étape pour parvenir à une paix durable et garantir la sécurité des populations. Israël doit lever de façon permanente ses restrictions sur le développement de la Palestine et permettre la liberté de mouvement. Après la dernière grande flambée de violences à Gaza fin 2012, les dirigeants israéliens et palestiniens, ainsi que la communauté internationale, n'ont pas du tout su profiter du cessez-le-feu pour mettre un terme à la spirale de violence et améliorer considérablement la vie des habitants de part et d'autre. Nous ne pouvons pas nous permettre de répéter cette erreur. Il s'agit peut-être de la dernière chance de mettre en œuvre des solutions durables susceptibles d'apporter des améliorations tangibles aussi bien pour les Palestiniens que pour les Israéliens. À défaut, les affrontements militaires pourraient reprendre et devenir de plus en plus fréquents, amplifiant l'insécurité pour les Israéliens comme pour les Palestiniens.

La récente formation d'un gouvernement palestinien d'union nationale technocratique est l'un des développements les plus positifs de ces dernières années pour surmonter les divisions physiques, politiques, économiques et sociales des Territoires palestiniens occupés. C'est aussi un pas décisif vers une solution bi-étatique viable.

Mais la politique de séparation mise en œuvre par l'État israélien (isolant politiquement et physiquement Gaza de la Cisjordanie) continue de fragmenter les Territoires palestiniens occupés. Les mesures punitives frappant les Palestiniens de Gaza de manière disproportionnée se traduisent par un PIB par habitant de 1 074 dollars, soit deux fois moins qu'en Cisjordanie et à peine plus de 3 % de celui d'Israël². L'amélioration de la vie à Gaza et le désenclavement de Gaza par rapport à la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, exigeront une réévaluation du cadre d'engagement de la communauté internationale vis-à-vis des Territoires palestiniens occupés.

Israël nourrit des inquiétudes légitimes quant à sa sécurité, mais celles-ci ne sauraient se justifier aux dépens de la population civile palestinienne. Le conflit entre Palestiniens et Israéliens exige une solution politique dont la première étape est un accord complet de cessez-le-feu. Il s'agira ensuite de mettre un terme au blocus de Gaza et enfin de garantir une paix négociée conforme au droit international.

GAZA : LE JOUR D'APRÈS

La récente escalade de violence dans la bande de Gaza et le sud d'Israël a coûté la vie à au moins 2 100 Palestiniens, dont au moins 85 % de civils³, ainsi qu'à la mort de six civils et de 64 soldats israéliens⁴. 10 000 Palestiniens (dont une grande majorité de civils)⁵ et plus de 500 Israéliens (dont 101 civils) ont été blessés⁶. Avec 43 % de Gazaouis âgés de moins de 14 ans⁷, les enfants ont payé un lourd tribut : 493 enfants ont été tués, soit plus que le nombre de militants armés palestiniens morts au combat.⁸ À Gaza, des immeubles résidentiels, des hôpitaux, des centres de santé, des écoles et des abris des Nations unies ont été frappés directement ; 17 200 habitations ont été entièrement détruites ou fortement endommagées. Selon Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, il existe de « sérieux doutes quant à la conformité des frappes israéliennes avec le droit international humanitaire et les normes internationales des droits de l'homme⁹. » Environ 100 000 personnes sont désormais sans-abri¹⁰ et jusqu'à 520 000 personnes ont été déplacées du fait des combats¹¹.

La dernière opération militaire (baptisée Barrière protectrice) est survenue tout juste cinq ans après l'opération Plomb durci, qui s'est soldée par la mort de 13 Israéliens et d'au moins 1 440 Palestiniens, dont une majorité de civils, et un an et demi après l'opération Pilier de défense qui a causé la mort de quatre Israéliens et 103 civils palestiniens¹².

À Gaza, des infrastructures civiles essentielles ont été lourdement touchées, notamment 33 centres de santé¹³ et 230 écoles¹⁴, ainsi que des canalisations d'eau, des installations de traitement des eaux usées et des usines de dessalement. La destruction de l'unique centrale électrique de Gaza a encore exacerbé la crise énergétique préexistante. Le vice-Premier ministre palestinien a estimé à 6 milliards de dollars les dommages causés aux infrastructures de base à Gaza¹⁵. Les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs, qu'Oxfam soutient depuis des années, ont assisté à la destruction de leurs moyens de subsistance : bateaux de pêche, serres et sites de production laitière, notamment.

Les Palestiniens établis à Gaza ont une fois de plus besoin de l'aide internationale pour réparer leurs maisons, leurs écoles, leurs systèmes d'approvisionnement en eau, leurs infrastructures professionnelles et leurs équipements de subsistance, en plus d'un soutien médical et psychosocial. Les récentes hostilités s'ajoutent aux impacts dévastateurs causés par plus de sept ans de blocus de Gaza par l'État israélien, laissant les Gazaouis dans une situation de vulnérabilité extrême.

L'annonce récente du cessez-le-feu survient peu de temps après le cessez-le-feu signé par les deux parties en novembre 2012. Selon le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, l'année suivant ce cessez-le-feu a été la plus calme de la décennie, avec le nombre le plus faible de victimes palestiniennes et de tirs de roquettes depuis Gaza¹⁶. Toutefois, les dirigeants israéliens et palestiniens, ainsi que la communauté internationale, n'ont pas su profiter de cette occasion sans précédent pour mettre un terme à la spirale de violence et pour améliorer

« Les combats incessants soulignent la nécessité de mettre un terme à 47 ans d'occupation et d'asphyxie de Gaza, de garantir la sécurité sur la base d'une reconnaissance mutuelle et de parvenir à une solution bi-étatique viable dans laquelle Israéliens et Palestiniens peuvent vivre dans la paix et la sécurité, côte à côte. »

*Ban Ki-moon,
Secrétaire Général des
Nations unies,
25 juillet 2014*

considérablement les conditions de vie des civils de part et d'autre. Nous ne pouvons pas nous permettre de répéter cette erreur.

À moins de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de mettre en œuvre des solutions à long terme, la bande de Gaza continuera de sombrer et Gaza et le sud d'Israël continueront de s'enliser dans des épisodes de violence. Avant même l'opération Bordure protectrice, les Nations unies s'interrogeaient sur le fait que Gaza puisse être un « lieu vivable » d'ici 2020¹⁷.

Suite à l'opération Plomb durci en 2009, la Résolution 1860 du Conseil de sécurité de l'ONU a appelé les États membres à « s'assurer de la réouverture durable des points de passage » pour entrer et sortir de Gaza¹⁸. Le Secrétaire Général des Nations unies Ban Ki-moon a insisté sur le fait que « des avancées politiques sont nécessaires pour instaurer la paix et la sécurité à long terme »¹⁹. Une solution bi-étatique viable, avec un État palestinien et un État d'Israël, est inenvisageable sans Gaza. Un État palestinien viable nécessitera l'unification de la politique, de l'économie et de la culture palestiniennes, l'essence même de la vie au quotidien.

La question de l'eau à Gaza

Les frappes aériennes ont infligé de lourds dommages aux systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Gaza. L'unique centrale électrique de Gaza a été bombardée, provoquant d'importantes pénuries d'électricité et de carburant au niveau des pompes à eau et des usines de traitement de l'eau. L'approvisionnement en eau d'environ 1,5 million d'utilisateurs (80 % de la population gazaouie) a été coupé ou fortement restreint. La destruction des usines de traitement des eaux usées, la pénurie d'eau salubre et les abris largement surpeuplés amplifient les craintes d'une crise de santé publique.

« À cause du bombardement israélien, nous avons dû quitter nos maisons et nous abriter dans cette école de l'UNRWA. Nous sommes près de 3 000 ici. Il n'y a pas d'eau courante, que nous utilisons pour nous laver et pour notre hygiène, et nous manquons aussi d'eau potable. Beaucoup d'enfants souffrent de diarrhée et de fièvre. Le manque d'eau crée des problèmes d'hygiène dans les toilettes. Le personnel de l'école fait de son mieux, mais si la situation se perpétue, nous courons à la catastrophe. » – Fatma, femme déplacée dans une école de l'UNRWA à Al Shujaiya.

Avant le début de l'opération Barrière protectrice, la population établie à Gaza était déjà confrontée à une pénurie d'eau salubre et de systèmes d'assainissement appropriés. 90 % de l'eau extraite à Gaza était inapte à la consommation humaine, et l'on estime que l'aquifère sera inexploitable d'ici 2016. Seuls 15 à 25 % des foyers reçoivent de l'eau courante tous les jours. Comme l'eau du robinet est impropre à la consommation, 75 à 90 % des Palestiniens de Gaza étaient contraints d'acheter de l'eau auprès de fournisseurs privés, certains dépensant jusqu'au tiers de leurs revenus pour s'approvisionner en eau. Les pénuries de carburant de ces dernières années ont fortement pesé sur le fonctionnement des usines de dessalement et de traitement. Les restrictions israéliennes sur l'entrée de matériaux de construction vers Gaza ont mis un coup d'arrêt aux projets d'infrastructures d'assainissement. 90 millions de litres d'eaux usées brutes ou partiellement traitées sont ainsi rejetés chaque jour dans la Méditerranée.

UNE POLITIQUE DE SÉPARATION

Depuis des années, l'État israélien mène une politique de séparation qui a engendré la fragmentation politique, sociale et économique des Territoires palestiniens occupés en isolant Gaza de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est²⁰. Cette politique de séparation s'articule en deux volets : l'isolement politique du gouvernement de facto de Gaza (auquel la majorité de la communauté internationale participe), et le blocus, la séparation physique de la population et des terres de Gaza du reste des TPO. Les deux ont des répercussions dévastatrices sur les civils à Gaza.

Les politiques d'Israël et de la communauté internationale pour isoler le Hamas après la dissolution du gouvernement d'unité palestinien en juin 2007 ont de fait exclu 1,8 million de Gazaouis des négociations sur le futur État palestinien. Le financement international, la coordination sécuritaire et l'engagement se concentrent principalement sur l'Autorité palestinienne, limitant pratiquement l'implication internationale à Gaza à une simple aide humanitaire.

La division politique entre le Hamas et le Fatah a exacerbé la séparation physique entre la Cisjordanie et Gaza, avec la duplication de presque toutes les fonctions gouvernementales entre l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et le gouvernement du Hamas à Gaza. Les projets de développement durable sont extrêmement difficiles à mettre en œuvre, car les contacts avec les ministères à Gaza se limitent pour la plupart au niveau technique le plus bas. Cela constitue un obstacle à la création d'institutions pourtant nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de développement sur le long terme par un État viable, et empêche souvent l'aide au relèvement et au développement d'atteindre les populations vulnérables. Au fil du temps, ces mesures ont profondément ancré la division entre le Fatah et le Hamas.

En juin 2014, des mesures concrètes ont été prises pour surmonter les divisions politiques palestiniennes avec la formation d'un gouvernement palestinien d'union nationale. L'Union européenne accueille favorablement ces développements, et les États-Unis ont provisoirement accepté de travailler avec le gouvernement d'union. Pourtant, le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a condamné cette évolution, affirmant que le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas « peut obtenir la paix avec Israël ou un pacte avec le Hamas, mais pas les deux »²¹. Pour les acteurs internationaux, les négociations dans le cadre d'un cessez-le-feu sont actuellement l'une des rares occasions d'engager le dialogue avec le Hamas, quand bien même de manière indirecte.

Le blocus de Gaza est la part la plus visible de la politique de séparation. Il se traduit par une application rigoureuse des restrictions de circulation et d'accès, tant pour les personnes que pour les marchandises. Ces restrictions ont contribué à la régression d'une économie autrefois florissante. La Cisjordanie, auparavant l'un des plus grands marchés pour les agriculteurs, les industriels et les petits producteurs de Gaza, leur est désormais inaccessible. Les étudiants, les familles et les représentants de l'État ne peuvent pas se déplacer librement entre Gaza et la Cisjordanie.

Faute des moyens nécessaires pour l'exportation, le commerce formel ou l'accès à des offres de formation ou d'emploi à l'extérieur, l'économie de Gaza s'est effondrée par rapport à la Cisjordanie. 80 % des Palestiniens établis à Gaza reçoivent aujourd'hui une aide internationale²².

Les effets de la politique sont clairs, comme en témoignent les différences en matière de pauvreté²³, de chômage²⁴ et d'espérance de vie²⁵ entre les Palestiniens établis à Gaza et ceux vivant en Cisjordanie. Pour la population gazaouie, cela s'apparente à une punition collective.

LE BLOCUS DE GAZA

Depuis les Accords d'Oslo de 1994, le taux de chômage à Gaza a plus que quadruplé. Aujourd'hui, plus de 40 % de la population active est sans emploi²⁶. Les mesures punitives qui frappent de manière disproportionnée les Palestiniens établis à Gaza se traduisent par un PIB par habitant de 1 074 dollars, soit deux fois moins qu'en Cisjordanie et à peine plus de 3 % de celui d'Israël²⁷.

La mise en application des zones d'accès restreint²⁸ (ZAR) sur terre et en mer menace gravement la sûreté et la sécurité des populations civiles vivant à Gaza. Pour imposer ces restrictions, l'armée israélienne recourt régulièrement au tir réel, en violation du droit international²⁹. Suite à l'accord de cessez-le-feu de novembre 2012, la situation s'est améliorée dans une certaine mesure, et plusieurs agriculteurs ont pu accéder à leurs terres au sein de la ZAR pour la première fois depuis des années (avec toutefois un haut degré d'incertitude). À l'heure actuelle, jusqu'à 35 % des terres agricoles de Gaza se trouvent dans la ZAR. Elles ne peuvent donc pas être cultivées en toute sécurité ou ne peuvent être cultivées qu'avec des restrictions. Pendant le premier semestre 2014, quatre civils palestiniens ont été tués et 87 blessés par les forces israéliennes au sein des ZAR. Certaines personnes ont essuyé des tirs jusqu'à 500 mètres à l'intérieur de Gaza.³⁰

De même, le recours à des tirs réels pour faire respecter la zone de pêche constitue toujours un risque vital pour les pêcheurs. Au cours du premier semestre 2014, 181 tirs israéliens contre des pêcheurs ont été enregistrés, faisant huit blessés parmi ces derniers.³¹ Les restrictions d'accès aux terres et à la mer ont eu un impact dévastateur sur les moyens de subsistance, l'économie et les niveaux de pauvreté à Gaza. Alors que les limites de pêche imposées par les Israéliens ont fluctué entre trois et six milles nautiques (NM), elles restent largement inférieures aux 20 NM prévus par les Accords d'Oslo³². Une légère augmentation des limites de pêche serait pratiquement sans effet sur les moyens de subsistance des pêcheurs, les zones poissonneuses ne se trouvant qu'à 10 NM et au-delà.

Une famille de pêcheurs sous les tirs

La mort de quatre enfants, tués alors qu'ils jouaient au football sur une plage de Gaza, a défrayé la chronique à travers le monde. Ces enfants appartenaient à une famille de pêcheurs à Gaza, asphyxiée depuis des années par les restrictions du blocus pesant sur ses moyens de subsistance. Quelques jours avant la tragédie, nous avons rencontré Sabri Bakir, l'oncle des garçons.

« J'ai toujours été pêcheur. La pêche est la seule chose que je sache faire dans la vie et la seule source de revenus pour ma famille et moi. Les dernières frappes aériennes ont entièrement détruit mon nouveau bateau et mes filets neufs. Mon ancien bateau et mes autres filets m'avaient été confisqués par la marine israélienne en 2012. J'ai donc dû emprunter 10 000 dollars pour en acheter de nouveaux et je n'ai même pas fini de rembourser l'emprunt. »

« Avant le début de cette opération militaire, la situation était déjà très difficile. Six milles sont loin d'être suffisants pour rapporter suffisamment de poisson. Alors trois milles, c'est une plaisanterie de mauvais goût. Que voulez-vous attraper sur trois milles ? Rien ! Toutes ces restrictions ont eu un énorme impact sur notre situation économique. Maintenant que j'ai perdu mon bateau, je n'ai plus rien du tout. Je ne sais vraiment pas ce que je vais faire maintenant, ni comment je vais nourrir mes enfants. »

La circulation des personnes reste extrêmement restreinte : entre janvier et juin 2014, quelque 200 personnes par jour ont été autorisées à quitter Gaza via Israël³³, contre une moyenne quotidienne de 26 000 à la même période en 2000, avant la seconde Intifada³⁴.

Le passage au poste-frontière d'Erez vers Israël n'est autorisé que « dans des cas humanitaires exceptionnels et en cas d'urgence médicale »³⁵. Par exemple, saisie par quatre étudiantes qui souhaitent se rendre de Gaza en Cisjordanie pour passer leur Master, la Haute Cour israélienne les a déboutées en soulignant que « [...] la politique en vigueur vis-à-vis de l'accès des résidents de la bande de Gaza à la [Cisjordanie] est une politique de séparation entre ces deux zones, qui limite les cas approuvés pour l'entrée en [Cisjordanie] exclusivement aux cas humanitaires et exceptionnels [...] »³⁶. Depuis 2000, Israël interdit aux résidents de Gaza d'étudier en Cisjordanie. Trois autorisations seulement ont été accordées en 14 ans.³⁷ Les autorités israéliennes traitent en outre Gaza comme un *terminus*. Par exemple, le regroupement familial pour les résidents de Gaza est quasiment impossible en Cisjordanie, mais devient relativement facile à condition que les époux décident de s'installer de manière permanente à Gaza³⁸.

La seule autre option dont disposent les Palestiniens souhaitant quitter Gaza est le point de passage de Rafah vers l'Égypte. Emprunté par 40 000 personnes chaque mois, ce point de passage est devenu la principale ouverture vers le monde pour Gaza après la chute du Président égyptien Hosni Moubarak en 2011³⁹. Toutefois, les changements en Égypte ont provoqué un durcissement des restrictions en juillet 2013, lorsque le pays a limité les heures d'ouverture du point de passage et à restreindre les déplacements aux seuls cas exceptionnels. En juin 2014, le nombre moyen de passages par mois n'était plus que de

6 445 (16 % seulement des chiffres de 2013)⁴⁰. Des milliers de Gazaouis (dont 500 étudiants inscrits dans des universités étrangères et de nombreux professionnels travaillant dans des pays tiers) ne sont actuellement pas autorisés à traverser Rafah⁴¹.

L'importation de marchandises vers Gaza est soumise à de strictes restrictions. Les articles à « double usage » tels que définis par Israël⁴², dont les matériaux de construction et les intrants essentiels pour le secteur agricole, sont expressément interdits d'importation à Gaza⁴³.

Depuis 2010, Israël n'a laissé qu'une quantité extrêmement limitée de marchandises produites à Gaza transiter par Israël à destination de marchés tiers. Il n'autorise toutefois pas la commercialisation de ces mêmes marchandises sur les marchés israéliens ou de Cisjordanie, invoquant des motifs sécuritaires⁴⁴. Alors que l'exportation de certaines marchandises vers des marchés tiers via Israël est autorisée, il ne s'agit pas de marchés traditionnels pour Gaza. De plus, la compétitivité des produits d'exportation est limitée à cause des frais de transaction élevés découlant des restrictions israéliennes. Le point de passage de Kerem Shalom, reliant Gaza à Israël, reste le seul point de passage opérationnel pour les marchandises qui entrent et sortent de Gaza⁴⁵. Au cours du premier semestre 2014, moins d'un camion par jour (en moyenne) a quitté Gaza, soit moins de 2 % de la moyenne d'avant 2007⁴⁶.

Du fait des restrictions imposées par le blocus israélien, l'économie de Gaza repose depuis des années sur les tunnels reliant Gaza à l'Égypte, véritables liens vitaux pour l'importation de marchandises commerciales essentielles et de biens pour le secteur public. Au cours du premier semestre 2013, 50 % des importations totales, y compris des marchandises abordables, des matériaux de construction et du carburant, sont entrés à Gaza par ces tunnels⁴⁷.

La fermeture quasi complète des tunnels depuis juillet 2013 par l'État égyptien a exacerbé l'impact des restrictions imposées de longue date par Israël. En l'absence de matériaux de construction, véritable moteur de l'économie, le chômage a explosé à Gaza⁴⁸. La prestation de services de base, tels que l'électricité, l'eau et l'assainissement, a été lourdement affectée par la pénurie de carburant à un prix abordable⁴⁹.

Tant que le blocus reste en vigueur, les initiatives économiques quelles qu'elles soient seront incapables d'engendrer une croissance économique et un développement durables à Gaza. Selon les estimations du FMI, même un assouplissement modéré des restrictions pourrait soutenir la croissance de 3 % sur les trois prochaines années, augmenter les investissements et créer des emplois. En revanche, en cas de statu quo, les perspectives économiques pour Gaza sont maigres et même susceptibles de s'aggraver en l'absence d'un « assouplissement étendu et durable des restrictions israéliennes »⁵⁰.

Combinés, les deux éléments de la politique de séparation sont conçus pour détériorer fortement les liens traditionnels politiques, économiques, sociaux et culturels entre les Palestiniens, biaisant les efforts de

médiation internationale en les concentrant sur la Cisjordanie tout en excluant Gaza.

À moins de trouver un accord de paix équitable et des solutions à long terme pour assurer la croissance économique et le développement durable à Gaza, les affrontements militaires deviendront de plus en plus fréquents et auront un coût humain inacceptable pour la population de Gaza.

RÉCONCILIER POLITIQUE ET PRATIQUE

L'UE a demandé « l'ouverture immédiate, durable et sans condition de points de passage pour que l'aide humanitaire puisse parvenir dans la bande de Gaza et que les marchandises et les personnes puissent y entrer et en sortir, la situation dans la bande de Gaza étant intenable **tant que celle-ci demeurera politiquement et économiquement séparée de la Cisjordanie** » [emphase ajoutée]⁵¹. La formation d'un gouvernement palestinien d'union nationale technocratique constitue l'une des avancées majeures de ces dernières années pour surmonter les divisions physiques, politiques, économiques et sociales dans les Territoires palestiniens occupés. Il s'agit là d'une étape essentielle vers une solution bi-étatique viable. La communauté internationale doit toutefois en faire beaucoup plus pour que tous les partis tendent vers cet objectif.

Une récente évaluation EuropeAid du soutien au développement de l'UE aux Territoires palestiniens occupés a conclu que le flux d'aide de l'UE (soit 2,5 milliards d'euros sur les cinq dernières années) a eu « un impact peu visible sur les principaux obstacles à la mise en place d'une solution bi-étatique », et que le paradigme actuel sur l'aide « **a atteint ses limites en l'absence d'un suivi politique parallèle qui lève les principaux obstacles** [...], notamment concernant l'occupation et les colonies, ainsi que la division politique de la Cisjordanie et de Gaza » [emphase ajoutée]⁵². La forte contribution de l'UE au bien-être des Palestiniens ne se traduira pas en un État palestinien viable si les pratiques de l'UE ne sont pas en phase avec la politique de l'UE.

Pour commencer, il est essentiel de réaffirmer le rôle central de la ligne verte de 1967 dans les discussions de partenariat entre l'UE et Israël pour contrer les politiques israéliennes qui violent le droit international et continuent d'affecter la vie des Palestiniens.

L'UE doit de toute urgence mettre en œuvre un cadre politique exhaustif conforme au droit international pour garantir que ses relations avec Israël s'en tiennent aux frontières internationalement reconnues de 1967, et qu'elles tiennent compte des obligations d'Israël en tant que puissance occupante, conformément au droit international humanitaire. Une telle politique doit être appliquée de manière cohérente et homogène, indépendamment des avancées réalisées dans le processus de paix. À cette fin, l'UE et la communauté internationale doivent :

1) **Contester** la mise en œuvre par Israël de la politique de séparation de manière exhaustive, reconnaissant la nécessité stratégique de Gaza dans la mise en place d'une solution bi-étatique viable.

2) Exiger qu'Israël se conforme au droit international, en commençant par **mettre fin au blocus**, et conditionner les échanges bilatéraux et multilatéraux avec l'État d'Israël aux progrès réalisés en ce sens.

Les préoccupations sécuritaires d'Israël sont légitimes, mais elles ne doivent pas être apaisées aux dépens de la population civile palestinienne. Les accords antérieurs démontrent que des dispositions techniques concrètes sont possibles pour s'assurer que les droits fondamentaux des Palestiniens de Gaza sont garantis tout en veillant à la sécurité d'Israël⁵³. Les enseignements de ces précédents doivent être pris en compte dans les prochaines discussions avec toutes les parties concernées, y compris le Hamas.

Comme l'a indiqué Philip Gordon, assistant spécial du Président Obama et coordinateur de la Maison Blanche pour le Moyen-Orient : « Israël fait face à une réalité indéniable : il ne peut pas maintenir un contrôle militaire sur un autre peuple indéfiniment. Agir ainsi est non seulement mal, mais c'est aussi une recette pour créer du ressentiment et une instabilité récurrente⁵⁴ ».

La communauté internationale doit collaborer immédiatement avec les parties prenantes concernées afin de profiter de l'excellente opportunité que représente le cessez-le-feu pour mettre en œuvre les recommandations d'Oxfam ci-après. Ces premières mesures importantes permettront d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des Palestiniens, mettant un terme à la punition collective infligée aux 1,8 million de résidents gazaouis et aux cycles de violence récurrents. Le conflit entre Palestiniens et Israéliens ne saurait être résolu de manière militaire. Il exige une solution politique dont le préalable est un cessez-le-feu durable. Il s'agira ensuite de mettre un terme au blocus de Gaza et enfin de garantir une paix négociée conforme au droit international.

Les recommandations suivantes définissent une série d'étapes incontournables pour traduire cela dans la pratique.

RECOMMANDATIONS : 14 MESURES IMMÉDIATES

PROTECTION DES POPULATIONS CIVILES

- **Déployer le personnel international** en guise de mesure provisoire pour renforcer la confiance afin d'encadrer la cessation des hostilités, de signaler publiquement toute violation de l'accord de cessez-le-feu, notamment les mouvements et les dispositions en matière d'accès, et de garantir l'accès des populations civiles à l'aide humanitaire.

- Assurer une inspection adéquate à la frontière entre l'Égypte et Gaza afin d'éradiquer le trafic d'armes illégales ; **faire pression sur tous les protagonistes pour qu'ils renoncent à la violence et mieux protéger les civils palestiniens et israéliens** des opérations militaires et des tirs de roquettes, conformément au droit international.
- **Limiter la façon dont les forces de sécurité israéliennes sont légalement autorisées à intervenir dans les zones d'accès restreint (ZAR) sur terre et en mer afin de mieux protéger les civils, conformément aux obligations légales internationales.** Les actions israéliennes sont actuellement menées conformément au *droit des conflits armés* qui autorise le recours à des armes mortelles dans un vaste éventail de circonstances. Le principe d'*application des lois* constitue une approche plus appropriée qui limite l'utilisation légale d'armes mortelles à des circonstances extrêmes, et uniquement lorsque toutes les autres mesures non létales se sont révélées insuffisantes.
- **En cas de mort ou de blessures graves, s'assurer que l'État d'Israël applique les conclusions de la Commission Turkel⁵⁵ en ouvrant automatiquement une enquête sur les circonstances de chaque cas.** D'après cette Commission, selon le principe d'application des lois, « le décès d'un individu [...] causé par des forces de sécurité [...] suffit pour donner lieu à l'obligation d'ouvrir immédiatement une enquête »⁵⁶. Cette première étape est essentielle pour renforcer la redevabilité et accroître l'accès à des recours légaux, et contribue à prévenir les actes de violence et de destruction à l'avenir.

CIRCULATION DES PERSONNES

- **Restaurer une circulation ouverte et permanente au point de passage d'Erez pour permettre la circulation des civils entre Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.** Les restrictions actuelles soumettent l'ensemble des habitants de Gaza à des contraintes arbitraires et disproportionnées. Pour commencer, des progrès pourraient être réalisés en définissant une liste d'interdiction de circulation ; les demandes d'autorisation de circulation ne pourraient alors être refusées que si l'individu concerné représente une menace spécifique ou substantielle pour la sécurité.
- **Ouvrir le poste de Rafah vers l'Égypte pour permettre la circulation des civils.** Une plus grande circulation des civils par le poste de Rafah ne dégage aucunement l'État israélien de ses obligations d'ouvrir et de normaliser la circulation des biens et des personnes par tous les autres points de passage.
- Redéployer la **garde présidentielle de l'Autorité palestinienne le long de la frontière Gaza-Égypte** pour assouplir les restrictions sur la circulation des personnes depuis et vers Gaza de façon durable. La sécurité accompagnant ces mesures constitue une étape essentielle vers la libre circulation des personnes et des biens en Israël.

CIRCULATION DES BIENS

- Garantir l'entrée immédiate des matériaux requis (béton, agrégat et acier) pour reconstruire les infrastructures publiques, les usines, les entreprises et les habitations à Gaza. **Une aide humanitaire et à la reconstruction doit être fournie en fonction des besoins. Cette aide ne doit pas être conditionnée par des exigences ou des événements politiques**, notamment la démilitarisation des groupes armés palestiniens.
- **Revaloriser le point de passage de Kerem Shalom pour permettre la circulation de marchandises commerciales** comme première étape vers l'éradication de la pauvreté et une croissance économique durable. L'élargissement de la période d'ouverture et des améliorations en vue de permettre la conteneurisation⁵⁷ à Kerem Shalom contribueraient à réduire les coûts de transaction et à augmenter le volume et les marges bénéficiaires. Si l'ouverture de tous les points de passage pour entrer et sortir de Gaza est essentielle pour ancrer la croissance économique sur le long terme, la revalorisation du point de passage de Kerem Shalom à elle seule aurait un impact immédiat et considérable sur l'économie palestinienne.
- **Clarifier et œuvrer à la résolution des motifs de sécurité avancés pour justifier l'interdiction de commerce entre Gaza, la Cisjordanie et Israël.** Des dispositions techniques doivent être mises en œuvre de telle sorte à ne pouvoir être modifiées que dans des circonstances exceptionnelles constituant une menace directe pour la sécurité, et non comme un moyen de punir indistinctement la population dans son ensemble.
- **Harmoniser la liste des articles à double usage non autorisés à entrer dans Gaza avec la liste des marchandises interdites en Cisjordanie.** Si la liste des articles à double usage pour la Cisjordanie restreint considérablement les moyens de subsistance côté palestinien et doit être revue, elle reste toutefois moins restrictive que la liste pour Gaza. La liste cisjordanienne peut donc faire office de point de départ pour des discussions techniques ultérieures.

ENGAGEMENT DIPLOMATIQUE

L'amélioration des conditions de vie à Gaza et la réouverture des liaisons entre Gaza et la Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, va nécessiter **une réévaluation du cadre de dialogue entre la communauté internationale et le gouvernement d'union nationale**, y compris le Hamas.

- **Soutenir le Président Abbas pour organiser rapidement des élections.** Le Gouvernement palestinien d'union nationale est une entité technocratique qui a reçu un accueil favorable de la part de l'UE et qui a été provisoirement acceptée par les États-Unis ; il doit être encouragé à remplir sa fonction étatique pour asseoir le leadership politique palestinien et soutenir les futurs efforts de négociation de paix, le tout avec une légitimité démocratique.

- **Après les élections, tenir le Gouvernement palestinien (et non des partis individuels) responsables selon les principes du Quatuor** (renonciation à la violence, respect des engagements antérieur de l'OLP et reconnaissance de l'État d'Israël). Suite aux élections, il est probable que le Gouvernement palestinien inclue des membres du Hamas et d'autres factions palestiniennes avec lesquelles il n'y a actuellement aucun consensus en matière d'engagement diplomatique. Un accord international transparent sur les normes minimales doit être trouvé avant les élections.
- **Soutenir activement la rationalisation de tous les ministères palestiniens** afin de promouvoir la réduction des dépenses, de garantir la prestation de services de qualité à la population palestinienne en fonction des besoins, de jeter les bases de programmes nationaux stratégiques et d'accroître l'efficacité et la rentabilité des projets financés par les bailleurs de fonds.

NOTES

- ¹ État des lieux du bureau OCHA, 26 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_26_08_2014.pdf
- ² Oxfam, « 20 Facts: 20 Years Since the Oslo Accords », septembre 2013, <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-oslo-20-factsheet.pdf>
- ³ État des lieux du bureau OCHA, 22 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_22_08_2014.pdf
- ⁴ Ministère israélien des Affaires étrangères, 26 août 2014 <http://mfa.gov.il/MFA/ForeignPolicy/Terrorism/Pages/Rise-in-rocket-fire-from-Gaza-3-Jul-2014.aspx>
- ⁵ État des lieux du bureau OCHA, 26 août 2014, *op.cit.*
- ⁶ Ministère israélien des Affaires étrangères, 26 août 2014, <http://mfa.gov.il/MFA/ForeignPolicy/Terrorism/Pages/Rise-in-rocket-fire-from-Gaza-3-Jul-2014.aspx>
- ⁷ Bureau central de statistique palestinien, « On the Eve of the International Population Day », 11 juillet 2014, <http://www.pcbs.gov.ps/site/512/default.aspx?tabID=512&lang=en&ItemID=1165&mid=3172&wverson=Staging>
- ⁸ État des lieux du bureau OCHA, 26 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_22_08_2014.pdf
- ⁹ UN News Centre, « Alarmed at rising death toll in Gaza, UN rights officials appeal to all sides to protect civilians », 11 juillet 2014, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=48249#U9CuVPmSx8o>
- ¹⁰ État des lieux du bureau OCHA, 22 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_22_08_2014.pdf
- ¹¹ État des lieux du bureau OCHA, 5 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_05_08_2014.pdf
- ¹² Oxfam, « Au-delà du cessez-le-feu », décembre 2012, http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bn-beyond-ceasefire-gaza-blockade-061212-fr_1.pdf
- ¹³ État des lieux du bureau OCHA, 7 août 2014, http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_sitrep_07_08_2014.pdf
- ¹⁴ État des lieux du bureau OCHA, 11 août 2014, *op. cit.*
- ¹⁵ N. Al-Mughrabi, « Hope among the ruins: Gaza looks to post-war aid to rebuild », Reuters, 4 août 2014, <http://www.reuters.com/article/2014/08/04/us-mideast-gaza-reconstruction-idUSKBN0G40PS20140804>
- ¹⁶ BBC News, « Gaza "terror tunnel" uncovered inside Israel, says army », 13 octobre 2013, <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-24512761>
- ¹⁷ UNRWA, « Gaza in 2020: A liveable place? », août 2012, <http://www.unrwa.org/userfiles/file/publications/gaza/Gaza%20in%202020.pdf>
- ¹⁸ Résolution 1860 du Conseil de sécurité de l'ONU, 8 janvier 2009, <http://unispal.un.org/UNISPAL.NSF/0/96514396E8389A2C852575390051D574>
- ¹⁹ Communiqué de presse des Nations unies, 8 janvier 2014, <http://www.un.org/News/Press/docs/2009/sc9567.doc.htm>
- ²⁰ Gisha, « What is the "separation policy"? An info sheet », juin 2012, <http://gisha.org/publication/1662>
- ²¹ BBC News, « Netanyahu says Abbas must abandon unity deal with Hamas », avril 2014, <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-27142594>
- ²² Conseil norvégien pour les réfugiés, « A crisis within a crisis: Humanitarian emergency in the Gaza Strip », juillet 2014, <http://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/crisis-within-crisis-humanitarian-emergency-gaza-strip>
- ²³ 38,8 % de la population de Gaza, contre 17,8 % en Cisjordanie (21,1 % de la population établie à Gaza vivant en situation de grande pauvreté contre 7,8 % en Cisjordanie). Bureau central de statistique palestinien (PCBS), « Key Indicators », 2011, <http://www.pcbs.gov.ps/site/881/default.aspx>
- ²⁴ 40,8 % à Gaza contre 18,2 % en Cisjordanie. PCBS, « Labour Force Survey (January- March, 2014) », mai 2014, http://www.pcbs.gov.ps/portals/pcbs/PressRelease/Press_En_LFSQ12014E.pdf
- ²⁵ 74,64 ans à Gaza contre 75,69 ans en Cisjordanie (et 81,28 ans en Israël). CIA, « The World Factbook – Life expectancy at birth (2014 est.) », <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2102rank.html>
- ²⁶ PCBS, « Labour Force Survey (January-March, 2014) », mai 2014, http://www.pcbs.gov.ps/portals/pcbs/PressRelease/Press_En_LFSQ12014E.pdf

- ²⁷ Oxfam, « 20 Facts: 20 Years Since the Oslo Accords », septembre 2013, <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-oslo-20-factsheet.pdf>
- ²⁸ Dans les terres, la zone d'accès restreint (ZAR) est la zone comprise dans le territoire palestinien de Gaza jusqu'à 500 mètres du périmètre israélien. L'accès à la ZAR et les déplacements au sein de cette zone sont extrêmement limités. En mer, la ZAR inclut toutes les eaux territoriales au-delà de la limite de pêche imposée par Israël à six milles nautiques. Les forces de sécurité israéliennes font souvent feu à balles réelles pour faire respecter ces limites sur les terres comme en mer. L'étendue des ZAR est sujette à des changements arbitraires selon l'évaluation du climat sécuritaire et politique par Israël.
- ²⁹ Diakonia, « The Legality of the Land "Buffer Zone" in the Gaza Strip », novembre 2013, <http://www.diakonia.se/en/IHL/Occupied-Palestinian-Territory/Administration-of-Occupation/Gaza-Blockade-Land--Sea/Land-Buffer-Zone/>
- ³⁰ Base de données du Cluster Protection des Nations unies, juillet 2014
- ³¹ Base de données du Cluster Protection des Nations unies, juillet 2014
- ³² B'Tselem, « Lift the restrictions on the Gaza fishing range », mars 2013, http://www.btselem.org/gaza_strip/20130324_restrictions_on_fishing_should_be_lifted
- ³³ Gisha, « The Gaza Cheat Sheet – Real Data on the Gaza Closure », juillet 2014, http://www.gisha.org/UserFiles/File/publications/Info_Gaza_Eng.pdf
- ³⁴ Bureau OCHA, « The Gaza Strip: The Humanitarian Impact of Movement Restrictions on People and Goods », *op. cit.*
- ³⁵ Gisha, « The Gaza Cheat Sheet – Real Data on the Gaza Closure », *op. cit.*
- ³⁶ HCJ 495/12 Azat v. Minister of Defence, 2012. Gisha, « The Separation Policy: List of references prepared by Gisha », juillet 2014
- ³⁷ A. Hass, « High Court rejects Gaza students' petition to study in West Bank », *Haaretz*, septembre 2012, <http://www.haaretz.com/news/national/high-court-rejects-gaza-students-petition-to-study-in-west-bank-1.466867>
- ³⁸ B'Tselem, « So Near and Yet So Far: Implications of Israeli-Imposed Seclusion of Gaza Strip on Palestinians' Right to Family Life », janvier 2014, http://www.btselem.org/publications/201401_so_near_and_yet_so_far
- ³⁹ Gisha, « The Gaza Cheat Sheet – Real Data on the Gaza Closure », *op. cit.*
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ Gisha, « As a result of restrictions at Rafah: Erez Crossing serves as main gateway out of Gaza », octobre 2013, http://www.gisha.org/item.asp?lang_id=en&p_id=2154
- ⁴² Les articles à double usage sont des produits normalement utilisés à des fins civiles, mais pouvant avoir des applications militaires. Les autorités israéliennes ont défini une liste des articles à double usage soumis à une restriction d'importation à Gaza, considérablement plus étendue que celle pour la Cisjordanie.
- ⁴³ COGAT, « Restricted Import List Gaza Strip 2013 », <http://www.gisha.org/UserFiles/File/LegalDocuments/procedures/merchandise/55en.pdf>
- ⁴⁴ Cette interdiction reste en vigueur pour des raisons de sécurité, comme l'a confirmé le ministre israélien de la Défense, Moshe Ya'alon, répondant à une question parlementaire sur les raisons de ne pas utiliser un scanner de sécurité financé par l'État néerlandais pour autoriser l'accès à la Cisjordanie des marchandises venant de Gaza (déclaration du ministre de la Défense Moshe Ya'alon devant la Knesset le 18/12/2013. Gisha, « The Separation Policy: List of references prepared by Gisha », juillet 2014). Faisant exception à cette règle, 55 camions de marchandises ont quitté Gaza pour la Cisjordanie et Israël depuis mars 2012 : 49 camions de dattes pour un projet du Programme alimentaire mondial, quatre camions chargés de bureaux et de chaises d'école commandés par l'Autorité palestinienne pour la Cisjordanie et deux camions de feuilles de palmier vers Israël. Gisha, « The Gaza Cheat Sheet – Real Data on the Gaza Closure », *op. cit.*
- ⁴⁵ Depuis juin 2007, Israël a fermé trois des quatre points de passage commercial reliant Gaza à Israël : Karni, qui constituait le premier lien vital commercial de Gaza ; Sufa, pour les matériaux de construction ; et Nahal Oz, pour le carburant et le gaz de cuisine. Gisha, « Land crossings between the Gaza Strip and Israel », novembre 2014, <http://gisha.org/en-blog/2011/11/14/land-crossings-between-the-gaza-strip-and-israel/>
- ⁴⁶ Gisha, « The Gaza Cheat Sheet – Real Data on the Gaza Closure », *op. cit.*
- ⁴⁷ Oxfam, « Gaza: One year since the ceasefire, the blockade goes on », novembre 2013, http://www.oxfam.de/sites/www.oxfam.de/files/gaza_-_one_year_since_the_ceasefire_the_blockade_goes_on_0.pdf
- ⁴⁸ Le chômage est passé de 29,5 % au deuxième trimestre 2013 à 40,8 % au premier trimestre de cette année. PCBS, « Labour Force Survey (January- March, 2014) », mai 2014, http://www.pcbs.gov.ps/portals/pcbs/PressRelease/Press_En_LFSQ12014E.pdf
- ⁴⁹ Un million de litres de carburant égyptien transitait autrefois par les tunnels. Aujourd'hui, le carburant égyptien est quasiment absent de Gaza. Il est possible de se procurer du carburant via Israël, mais il est deux fois plus cher que le carburant égyptien, ce qui le rend inabordable pour beaucoup. La disponibilité du carburant israélien est aussi tributaire de l'ouverture du point de passage de Kerem Shalom. La pénurie de carburant abordable a engendré une crise énergétique chronique, les coupures d'électricité pendant 12 à 16 heures par jour étant désormais monnaie courante. L'unique

centrale électrique de Gaza a plusieurs fois été arrêtée temporairement par manque de carburant. En novembre 2013, plusieurs rues de Gaza ont été inondées d'eaux usées, car l'une des stations de pompage principales était tombée en panne de carburant. L'approvisionnement en eau s'est également dégradé, deux tiers de la population de Gaza ne recevant de l'eau salubre qu'une fois tous les trois ou quatre jours.

⁵⁰ FMI, « West Bank and Gaza: Staff Report Prepared for the September 2013 Meeting of the Ad Hoc Liaison Committee », septembre 2013, <http://www.imf.org/external/country/WBG/RR/2013/091113.pdf>

⁵¹ Conseil de l'Union européenne, « Communiqué de presse, 3209^e session du Conseil, 10 décembre 2012, http://europa.eu/rapid/press-release_PRES-12-516_fr.htm?locale=FR

⁵² « L'évaluation a collecté une foule de preuves indiquant que les objectifs de l'UE ont été sérieusement compromis par des "obstacles majeurs", notamment les restrictions israéliennes concernant l'occupation et l'affectation des ressources pour les colonies, mais aussi les divisions politiques palestiniennes et l'absence d'un processus démocratique ». Saba, Joseph. « Evaluation of the EU Cooperation with the occupied Palestinian territory and support for the Palestinian People », mandaté par l'unité d'évaluation de la Direction générale du développement et de la coopération – EuropeAid.

⁵³ Par exemple, les dispositions incluses dans l'accord sur la mobilité et l'accès (AMA) signé en 2005 entre l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne sur les moyens d'améliorer le point de passage de Kerem Shalom.

⁵⁴ R. Ahren, « Un haut responsable américain critique Israël », *The Times of Israel*, 9 juillet 2014, <http://fr.timesofisrael.com/un-haut-responsable-americain-critique-israel/>

⁵⁵ Créée par l'État d'Israël au lendemain de l'incident de la flottille de 2010.

⁵⁶ « La Commission Publique pour l'Examen de l'Incident Maritime du 31 mai 2010 : La Commission Turkel - Second rapport », page 103, mai 2010, <http://www.turkel-committee.gov.il/files/newDoc3/The%20Turkel%20Report%20for%20website.pdf>

⁵⁷ Kerem Shalom fonctionne selon un double système « back-to-back ». Les marchandises qui arrivent d'un côté ou de l'autre de la frontière sont transférées dans un « véhicule stérilisé » qui assure la liaison entre deux terminaux distincts côté israélien et palestinien. Les marchandises sont ensuite transférées dans un nouveau véhicule. Ce système est coûteux, fastidieux et ne convient pas pour certains produits agricoles délicats. L'utilisation du scanner de sécurité donné par l'État néerlandais pour passer à un système « door-to-door » permettrait de réduire considérablement les coûts de transaction, les conteneurs pouvant être acheminés de bout en bout sans qu'il soit nécessaire de décharger deux fois les marchandises.

© Oxfam International, août 2014

Ce document d'information a été rédigé par Lani Frerichs avec David Andrés Viñas et Nicola Bay. Oxfam remercie Ed Cairns, Jon Mazliah, Alun McDonald et Kate Wiggans pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org.

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel :
policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam Grande-Bretagne pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-78077-682-8 en août 2014.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam India (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Spain) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam New Zealand (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Netherlands) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur www.oxfam.org